

# **Collectif Gaspare.**

## **Groupe de travail N° 3**

### **Recherches et documents. Transport et distribution du gaz naturel**

## **Sommaire**

- 1- Introduction.**
- 2- Gdf SUEZ et filiales.**
- 3- Petit historique et privatisation de Gaz de France (Gdf).**
- 4- Réseaux gaz et privatisation à prix d'amis.**
- 5- Les infrastructures gazières financées sur fonds publics européens.**
- 6- Les autorisations de travaux et adaptations des gazoducs.**
- 7- Les gros travaux 2011-2020 de GRTgaz et flux**
- 8- Implantation nationale des CCCG (projet et existant)**
- 9- Programme des grands travaux et adaptations des gazoducs**
- 10- Calendrier de développement des capacités 2011-2020**

## 1. Introduction :


Afin de se saisir au plus juste sur la réalité des intervenants pour la réalisation du gazoduc et des adaptations des infrastructures gazières bretonnes, et en lien avec le projet de la CCCG de Landivisiau, il m'a semblé utile de rappeler et de clarifier pour tous, de la structure et des composantes capitalistiques du groupe Gdf Suez. (sources Wikipédia)

**GDF Suez** (maison mère), **GRTgaz** (transport et autoroutes gazier), **GrDF**(distribution moyenne et basse pression), **Elengy** (ports méthaniers), **Storengy** (stockage souterrain du GN)

## 2. Gdf SUEZ et filiales

- **La maison mère : GDF Suez**

### Données clés

<b>Forme juridique</b>	<a href="#">Société anonyme</a>
<b>Action</b>	Euronext : <a href="#">GSZ</a>
<b>Slogan</b>	Être utile aux Hommes (By People for People)
<b>Siège social</b>	 LA DEFENSE - COURBEVOIE ( <a href="#">France</a> )
<b>Direction</b>	<a href="#">Gérard Mestrallet</a> , PDG <a href="#">Jean-François Cirelli</a> , vice-président, DG
<b>Actionnaires</b>	<a href="#">État français</a> : 35,7 % <a href="#">GBL</a> : 5,3 % Salariés : 2,8 % <a href="#">CDC française</a> : 1,7 % <a href="#">Areva</a> : 1,2 % <a href="#">CNP</a> : 1,1 % <a href="#">Crédit agricole</a> : 0,7 % Sofina : 0,7 % <a href="#">TG corp</a> <sup>[réf. souhaitée]</sup> : 0,6 % Autres : 50,2 %
<b>Activité</b>	Fourniture d'énergie et services
<b>Produits</b>	<a href="#">Gaz naturel</a> , <a href="#">électricité</a> , services à l'énergie, environnement
<b>Filiales</b>	<a href="#">GrDF</a> <a href="#">GRTgaz</a> <a href="#">Elengy</a> <a href="#">Storengy</a> <a href="#">Electrabel</a> <a href="#">Suez Environnement</a> Distrigaz (Roumanie) Energia <a href="#">Cofely</a> <a href="#">Ineo</a> <b><a href="#">Axima-Seitha</a> ( <b>Npk</b> : Axima : secteur BTP entreprise de génie climatique, présente sur tout le territoire et anciennement : Rineau Frères de Nantes- Seitha, regroupement de 2 PME brestoises. EI et CVB, CVB étant une coopérative ouvrière il fut un temps, dont l'un des cadres dirigeant fondera CSO de Brest )</b> <a href="#">Gaselys</a> <a href="#">GNVERT</a> GDFSUEZ CC
<b>Effectif</b>	218 350 (2009) (dont 48 % hors de <a href="#">France</a> )
<b>Site web</b>	<a href="http://www.gdfsuez.com">www.gdfsuez.com</a>


Données financières

<b>Capitalisation</b>	43,633 milliards d'euros (30 mars 2012) <sup>2</sup>
<b>Dette</b>	37,6 Mds d'€ (2011)
<b>Chiffre d'affaires</b>	▲ 90,7 Mds d'€ (2011)
<b>Résultat net</b>	4 Mds d'€ (2011)

## Pour les principales qui nous intéressent :

- **GRTgaz**, qui sera en charge des travaux du tronçon : Dirinon Landivisiau, et ainsi que des adaptations sur l'amont du gazoduc sud, depuis Montoir de Bretagne-Vannes, Lorient, Quimper, Saint Eloy, et Dirinon. (**Hautes pressions, les autoroutes à gaz**)

## Données clés

<b>Forme juridique</b>	société anonyme
<b>Slogan</b>	Ensemble, construisons le transport de demain
<b>Siège social</b>	 6, rue Raoul Nordling 92277 Bois Colombes Cedex ( <a href="#">France</a> )
<b>Actionnaires</b>	75 % <a href="#">GDF SUEZ</a> , 25 % (Consortium public composé de <a href="#">CNP Assurances</a> , de <a href="#">CDC Infrastructure</a> et de la <a href="#">Caisse des Dépôts et Consignations</a> )
<b>Activité</b>	Transport d'énergie, gestion de réseau énergie
<b>Produits</b>	Services d'acheminement et de livraison de <a href="#">gaz naturel</a> par canalisations (grâce à plus de 32000 km de gazoducs 25 stations de compression 4550 points de livraison)
<b>Société mère</b>	<a href="#">GDF SUEZ</a>
<b>Sociétés sœurs</b>	<a href="#">Storengy</a> , <a href="#">Elengy</a>
<b>Effectif</b>	2 984 personnes au 01/01/2011
<b>Site web</b>	<a href="#">GRTgaz</a>

Données financières	
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 515 millions d'euros en 2010
<b>Résultat net</b>	176 millions d'euros en 2008 (norme <a href="#">CRC</a> )

**GRTgaz** est une société française, filiale à 75 % du groupe [GDF SUEZ](#), créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005. En 2005, *GRTgaz* avait été créé comme filiale du groupe [Gaz de France](#), groupe fusionné depuis avec [Suez](#) pour former [GDF SUEZ](#). Une ouverture et augmentation du capital de GRTgaz à hauteur de 25 %, impliquant un consortium public composé de [CNP Assurances](#), de [CDC Infrastructure](#) et de la [Caisse des Dépôts et Consignations](#), pour 1,1 milliard d'euros a été finalisée le 12 juillet 2011. C'est le principal gestionnaire de réseau de transport de [gaz naturel](#) en [France](#). *GRTgaz* gère des [gazoducs](#), dans lesquels le gaz naturel circule à haute pression, souvent plus de 60 bars. GRTgaz exploite, entretient, développe son réseau de gazoducs et commercialise des *capacités de transport* auprès de ses clients, les expéditeurs de gaz naturel présents sur le marché français (une centaine à fin 2010). *GRTgaz* assure également des prestations de raccordement au réseau de transport, et permet aux clients industriels d'accéder directement aux marchés de gros du gaz naturel en choisissant librement leur fournisseur.

- **GrDF** Gaz Réseau Distribution France. Distribution de gaz naturel (**moyenne et basse pression, les voies départementales et communales**)

## Données clés

<u>Forme juridique</u>	Société Anonyme
<u>Slogan</u>	Accordons nos projets
<u>Siège social</u>	6 rue Condorcet 75009 Paris, <a href="#">France</a>
<u>Direction</u>	Laurence Hézarid
<u>Actionnaires</u>	<a href="#">GDF SUEZ</a> (100%)
<u>Activité</u>	<a href="#">Distribution de gaz naturel moyenne et basse pression par conduites</a>
<u>Société mère</u>	<a href="#">GDF SUEZ</a>
<u>Sociétés sœurs</u>	<a href="#">GRTgaz</a> , <a href="#">Storengy</a> , <a href="#">Elengy</a>
<u>Site web</u>	<a href="http://www.grdf.fr">http://www.grdf.fr</a>

**Gaz réseau Distribution France** (GrDF) est une société française de distribution de gaz fondée en 2003. C'est le principal distributeur de [gaz naturel](#) en [France](#) et en [Europe](#). C'est une filiale à 100 % de [GDF Suez](#)

### Le réseau exploité par GrDF

#### Taille du réseau

GrDF exploite un réseau de 190 188 km. Les canalisations de gaz naturel exploitées par GrDF acheminent le gaz naturel vers 9340 communes.

En dehors de GrDF qui couvre environ 95 % du territoire français, il existe une trentaine d'autres distributeurs qui sont :

- soit des ELD (entreprises locales de distribution), une vingtaine, qui sont souvent des sociétés issues d'anciennes régies municipales (Bordeaux, Strasbourg ou Grenoble par exemple),
- soit des sociétés privées plus récentes, une dizaine, agréées par les pouvoirs publics.


Chacune de ces entreprises assure toutes les missions du distributeur sur une zone géographique définie : le territoire de la concession.

#### Appartenance du réseau

**Élément de compréhension important, le réseau de distribution de gaz naturel est exploité par GrDF mais il appartient aux collectivités locales, c'est-à-dire aux communes ou départements. Ces derniers peuvent se regrouper dans des syndicats intercommunaux pour veiller au bon travail de GrDF. Les autorités concédantes sont rassemblées au sein de la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies)**

- **Elengy**, est la filiale qui couvre l'exploitation des terminaux méthaniers, notamment celui de Montoir de Bretagne.

## Données clés

<a href="#">Forme juridique</a>	société anonyme <sup>3</sup>
<a href="#">Siège social</a>	 Bois-Colombes (France)
<a href="#">Direction</a>	Thierry Touvé <sup>3</sup>
<a href="#">Actionnaires</a>	100% <a href="#">GDF SUEZ</a>
<a href="#">Société mère</a>	<a href="#">GDF SUEZ</a> <sup>2</sup>
<a href="#">Sociétés sœurs</a>	<a href="#">Storengy</a> , <a href="#">GRTgaz</a> , <a href="#">GrDF</a>
<a href="#">Filiales</a>	<a href="#">Fosmax LNG</a> <sup>2</sup>
<a href="#">Effectif</a>	> 400 <sup>4</sup>
<a href="#">Site web</a>	<a href="http://www.elengy.com">www.elengy.com</a>

Données financières

<a href="#">Chiffre d'affaires</a>	148.5 M € (2009) <sup>4</sup>
<a href="#">Résultat net</a>	40.7 M € (2009) <sup>4</sup>

**Elengy** est un filiale de [GDF SUEZ](#) qui exploite les [terminaux méthaniers](#) français. <sup>2 5</sup>

### Installations industrielles

Elengy possède et exploite le [terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne](#) ainsi que le [terminal de Fos-Tonkin](#). Elengy exploite également le terminal de Fos-Cavaou, propriété de [Fosmax LNG](#)<sup>6,7</sup>.

### Projets

Elengy a lancé en avril 2011 deux consultations auprès du marché concernant ses deux terminaux :

- le 4 avril 2011 : consultation auprès du marché en vue d'étendre la durée de vie du [terminal méthanier de Fos-Tonkin](#).
- le 27 avril 2011 : consultation auprès du marché en vue d'étendre les capacités du [terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne](#).

- **Storengy**, stockage souterrain de gaz naturel


Aller à : [Navigation](#), [rechercher](#)



Le ton de cet article ou de cette section est trop promotionnel ou publicitaire.

Modifiez l'article pour adopter un [ton neutre](#) ou [discutez-en](#).

## Données clés

<a href="#">Forme juridique</a>	<a href="#">Société anonyme</a>
<a href="#">Siège social</a>	 Bois-Colombes (France)

<b><u>Direction</u></b>	Jean-Marc LEROY
<b><u>Actionnaires</u></b>	100% <a href="#">GDF SUEZ</a>
<b><u>Activité</u></b>	Stockage de gaz
<b><u>Société mère</u></b>	<a href="#">GDF SUEZ</a>
<b><u>Sociétés sœurs</u></b>	<a href="#">Elengy</a> , <a href="#">GRTgaz</a> , <a href="#">GrDF</a>
<b><u>Effectif</u></b>	> 900
<b><u>Site web</u></b>	<a href="http://www.storengy.com">www.storengy.com</a>

Storengy est une société de [GDF SUEZ](#) dédiée au [stockage souterrain du gaz naturel en France et à l'étranger](#).

Mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2009, Storengy a pour missions, en [France](#) et à l'[international](#) de :

- concevoir, construire et entretenir des sites de stockage souterrain ;
- les exploiter en commercialisant les prestations d'utilisation de ces infrastructures ;
- développer les sites pour répondre aux besoins de ses clients et favoriser la croissance du marché du gaz naturel européen ;

Storengy détient notamment un parc de [stockages souterrains](#) très développé en France. L'entreprise opère sur 12 sites de stockage souterrain qui sont à la disposition de tous les fournisseurs de gaz naturel présents sur le [marché](#).

Par ailleurs, pour répondre aux nouveaux besoins du marché gazier européen, Storengy a entrepris un programme de développement de sites de stockages, en Europe et dans le monde. À ce jour, Storengy est opérateur et développe des stockages souterrains de gaz naturel en Allemagne, Grande-Bretagne et au Canada. Elle exploite notamment 4 sites en Allemagne.

### **3. Petit historique et privatisation de Gaz de France (Gdf) :**

**La privatisation des groupes publics, a été anticipée depuis les années 1990 !** (1993 cf ci après)

#### **Extraits d'articles :**

#### **GDF: l'arrêté de privatisation publié au JO**

Le **Nouvel Observateur** : 17-07-2008 à 10h04 - Mis à jour à 17h27

**Le dividende exceptionnel que le nouveau groupe GDF Suez doit verser à ses actionnaires en 2008 représentera entre [600 et 650 millions d'euros pour l'Etat français](#).**

L'arrêté de privatisation de Gaz de France a été publié, jeudi 17 juillet, au Journal Officiel. La fusion de GDF avec Suez a été définitivement approuvée par les actionnaires des deux groupes mercredi.

Le dividende exceptionnel que le nouveau groupe GDF Suez doit verser à ses actionnaires en 2008 représentera entre 600 et 650 millions d'euros pour l'État français, a-t-on appris jeudi au ministère de l'Economie.

## 35,6% de GDF Suez à l'Etat

"Le transfert au secteur privé de la majorité du capital de la société Gaz de France s'effectuera par fusion-absorption de la société Suez", indique notamment cet arrêté daté du 16 juillet et signé par la ministre de l'Economie **Christine Lagarde**.

L'arrêté rappelle également que "conformément à la loi du 9 août 2004 (...) l'Etat détiendra au moins un tiers du capital de la société Gaz de France".

L'arrêté entérinant la privatisation de Gaz de France a été pris en application **d'une loi du 19 juillet 1993** sur la privatisation des entreprises publiques, consolidée au 8 décembre 2006, après la loi du 7 décembre 2006 qui autorisait l'Etat à descendre à "au moins un tiers" du capital de GDF.

L'Etat détient actuellement 80,2% de GDF, groupe public depuis 1946. Il conserve 35,6% du capital du futur groupe GDF-Suez. Le 22 juillet, le nouveau groupe sera mis en Bourse, en même temps que la branche des activités eau et déchets de Suez, Suez Environnement. ...//...

---

## 4. Réseaux gaz et privatisation à prix d'amis !

Depuis Médiapart , article de **Martine Orange**., et pour le principal

Note pk: *Dans vos allocution ou prises de parole, n'y aurait-il pas intérêt de rappeler cette particularité, et de remettre en évidence à tous, que le patron c'est **Suez**, Gdf servant de cette façon à maintenir l'idée de service public dans le nom de cette société à majorité privé ! ..*

Gdf : **35%** État -/- Suez : **65%**

Depuis 2008 et la privatisation du groupe Gdf-Suez, Mestrallet à endetté l'entité mère de 12 à 32 milliards d'euros (notamment après son coûteux [rachat d'International Power](#), de plus sur le gazoduc Russe de Gasprom). Pressé par ses actionnaires – et surtout Albert Frère, le premier d'entre eux, le Pdg s'est en effet engagé à céder 6 milliards, en revendant une partie des parts de sa filiale réseau GRTGaz ...

Revendu à la Caisse des dépôts, sa filiale CDC Infrastructures et la CNP, bras armés de la puissance publique ! 25% du capital de la filiale du réseau de transport. GDF-Suez, qui conservera le reste du capital

**Note à réduire le texte original:** *L'argument « pilote » des politiques qui ont œuvrés sur cette modification des lignes de frontières privées publiques, et selon la doctrine libérale de la CRE qui s'appuie sur les directives de l'EU, [L'arrêté entérinant la privatisation de Gaz de France a été pris en application d'une loi du 19 juillet 1993] alors : **Suite Mdpt** ...Quoi de plus normal donc que de faire entrer des institutionnels publics. La CDC est dans son rôle traditionnel d'investisseur à long terme, gérant du patrimoine public. (*npk:À cette date, les réseaux appartiennent au secteur privé-depuis 2008*) Mais ...*

### Acquis à prix d'ami, vendu au prix du marché

...//...La Caisse des dépôts et la CNP va prendre 19% du capital pour le prix de 800 millions d'euros, ce qui valorise l'ensemble de la société à 4,2 milliards d'euros. Un prix de marché.

Mais lorsque **GDF en avait pris possession**,...//...le gouvernement, socialiste à l'époque, décida de modifier l'organisation du secteur. ...//...[Selon ] Christian Pierret, [et suivant ,] il fut décidé que le réseau de transport de gaz, exploité par GDF mais aussi des sociétés privées, Gaz du Sud-Ouest et Elf Aquitaine, serait rétrocédé à titre payant.

La contribution, toutefois, fut bien légère. La valeur totale des infrastructures de transport (32000 km -30 ans de chantier environ) fut évaluée par une commission spéciale ([voir son rapport ici](#)) à **5,56 milliards d'euros**. Mais les exploitants demandèrent en contrepartie une compensation pour la rupture anticipée de leurs concessions. Le préjudice était énorme, naturellement : il fut estimé à **5,54 milliards d'euros**. Au total, les trois exploitants n'eurent donc à payer que **121 millions d'euros à trois pour prendre la propriété** de l'ensemble du réseau de transport gazier français. GDF paya une petite **centaine de millions d'euros** pour l'essentiel du réseau. **Dans sa grande mansuétude, le gouvernement les exonéra aussi de tout droit de mutation, soit un manque à gagner estimé à 270 millions d'euros, essentiellement pour les collectivités locales.**

**Aujourd'hui, les institutionnels publics s'appêtent donc à racheter sur une base de 4,2 milliards d'euros, ce que l'Etat avait vendu pour à peine 100 millions, soit plus de 40 fois la mise de départ. La plus-value financière réalisée par GDF-Suez pour la seule cession de 18% de GRTgaz représente plus de 776 millions d'euros. C'est cela l'art du privé : il sait transformer le plomb en or.**

La CRE a déjà validé ce schéma de développement. Qui va payer ? La CRE l'a déjà indiqué : il faut payer le juste coût des réseaux de transport. Depuis trois ans, les taxes pour ces réseaux ont déjà augmenté et ont été reportées sur chaque facture. **Les consommateurs peuvent payer trois fois pour les mêmes infrastructures. Qui ira y regarder puisque l'Etat a lui-même décidé de fermer les yeux ?**

URL source: <http://www.mediapart.fr/journal/economie/190411/gdf-suez-la-bonne-affaire-des-reseaux-gaziers>

---

## 5. Les infrastructures gazières financées sur fonds publics européens

L'Europe finance pour **307 millions d'euros une entreprise privée, GRTgaz [rappel ci avant : CA 1 515 millions d'euros en 2010, pour un résultat net de 176 millions d'euros en 2008 (norme CRC)]** et filiale d'un des principaux groupes d'énergéticiens et international [ **rappel ci avant : CA 90,7 Mds d'€ (2011) pour un résultat net 4 Mds d'€ (2011)** ] . Des finances publiques issues du Plan de relance européen, sous forme de subventions versées à GRTGaz, dans le cadre des adaptations et maillage des réseaux, régionaux et en vue des internationaux. **Pour des infrastructures qui sont de propriété privée depuis 2008 ! ( PJ 1 )**

- **Sur les interconnexions franco-belges, une consultation du marché sous forme « d'Open Season »** (appel au marché) a été lancée à l'automne 2008 de manière coordonnée entre GRT gaz et Fluxys (transporteur belge) ...//... Aujourd'hui, GRTgaz n'a pas encore pu prendre sa décision finale d'investissement. Des délais supplémentaires ont été nécessaires, suite au report des prises de décision sur les réseaux amonts aux Pays-Bas et en Belgique. GRT gaz bénéficie par ailleurs d'un soutien communautaire pour ce projet dans le cadre du **Plan de relance européen, à hauteur de 130 M€.**
- **Sur les interconnexions franco-espagnoles**, une Open-Season a été lancée au second semestre 2009 de manière coordonnée par la France et l'Espagne. Elle portait sur le développement de nouvelles capacités d'interconnexion à l'horizon 2013. Compte tenu des demandes des expéditeurs, il a été décidé de porter à 165 GWh/j les capacités d'échange dans les deux sens à Larrau. Différents travaux sont aussi prévus d'ici à 2013 chez GRTgaz et TIGF (nouvelles canalisations sur plus de 100 km et renforcement des stations de compression). Les deux transporteurs bénéficient d'un soutien communautaire pour ces projets, dans le cadre du **Plan de relance européen, à hauteur de 102 M€.**
- Dans ce cadre, et pour être compatible avec le calendrier de l'Open-Season, GRTgaz a organisé, conformément à la décision de la CNDP, un débat public sur le projet de canalisation entre Saint-Martin-de-Crau et Saint-Avit (projet Eridan, DN 1200, 220 km).

Le débat s'est tenu entre le 11 juin et 7 novembre 2009. Le bilan, qui a été présenté par la CNDP le 5 janvier 2010, ne soulève pas de difficultés particulières. Fort des apports de ce débat, GRTgaz doit désormais publier, à son tour, sa décision sur le principe et les modalités de poursuite du projet. GRTgaz bénéficie par ailleurs d'un soutien communautaire pour ce projet dans le cadre du **Plan de relance européen à hauteur de 75 M€.**



## 6. Les autorisations de travaux et adaptations des gazoducs.

Deux chantiers sont situés dans la région Bretagne. « Nozay – Bain de Bretagne » & « Bréteil – La Chapelle du Lou –Plénée Jugon »

Par ailleurs, cinq autorisations ministérielles de transport de gaz ont été délivrées à GRTgaz en 2009 :



- la première autorisation, dénommée « Nozay – Bain de Bretagne », délivrée en mars 2009, a pour but de renforcer la capacité du réseau de transport en Loire-Atlantique et en Ille-et-Vilaine par la construction d'un gazoduc de **33,7 km en diamètre nominal (DN) 500 mm** ;

- une seconde autorisation, dite « Saint Arnoult des Bois – Fontenay Mauvoisin », accordée par arrêté du 6 avril 2009, permet la pose d'une canalisation de **65 km** (Eure-et-Loir & Yvelines) en DN 900 venant doubler l'Artère de Beauce, construite en 1980 ;

- en mai 2009, la construction et l'exploitation du gazoduc « Bréteil – La Chapelle du Lou –Plénée Jugon », ont été autorisées. Ce gazoduc, d'un diamètre de **400 mm et long de 45 km**, est destiné à faire face à l'augmentation des consommations de gaz du Nord de la Bretagne ; [Npk, document antérieur au rejet du projet de Ploufragan ]

- l'autorisation « Blénod – Lès Pont à Mousson– Toul » a été délivrée en octobre 2009 en vue de la pose d'un gazoduc de **27,8 km de DN 400**. Cet ouvrage permettra de renforcer le réseau reliant les Artères de Lorraine à la

zone industrielle de Toul, pour alimenter la future centrale électrique par cycle combiné fonctionnant au gaz projetée par POWEO ;

- un arrêté en date du 6 novembre 2009 a autorisé GRTgaz à construire et exploiter le gazoduc « Gévelard – Etrez », dénommé « Artère du Mâconnais ». Cette canalisation, longue de **85 km et de DN 600**, sera posée dans les départements de Saône-et-Loire et de l’Ain. Ce gazoduc devra faciliter le transit du gaz entre l’ouest et l’est du réseau de GRTgaz, principalement entre les stockages souterrains en nappes aquifères du Centre (Chémery dans le Loir-et-Cher, notamment), d’une part, et le stockage en cavités salines d’Etrez situé dans l’Ain, d’autre part.

**Ces cinq autorisations de transport de gaz représentent un investissement de l’ordre de 195 M€.**

**Npk : Total de 256.5 kms, diam 400 mm à 900 mm, soit en moyenne : 760 000 euros/km.**

## 7. Les gros travaux 2011-2020 de GRTgaz et flux

Les trois cartes qui suivent, représentent les gros travaux envisagés sur les gazoduc GRTgaz. Inclus les schémas de principe des flux . Programme 2011-2020

Ou il apparaît clairement, d’une part que la péninsule bretonne gazière, est à l’identique des réseaux électriques.

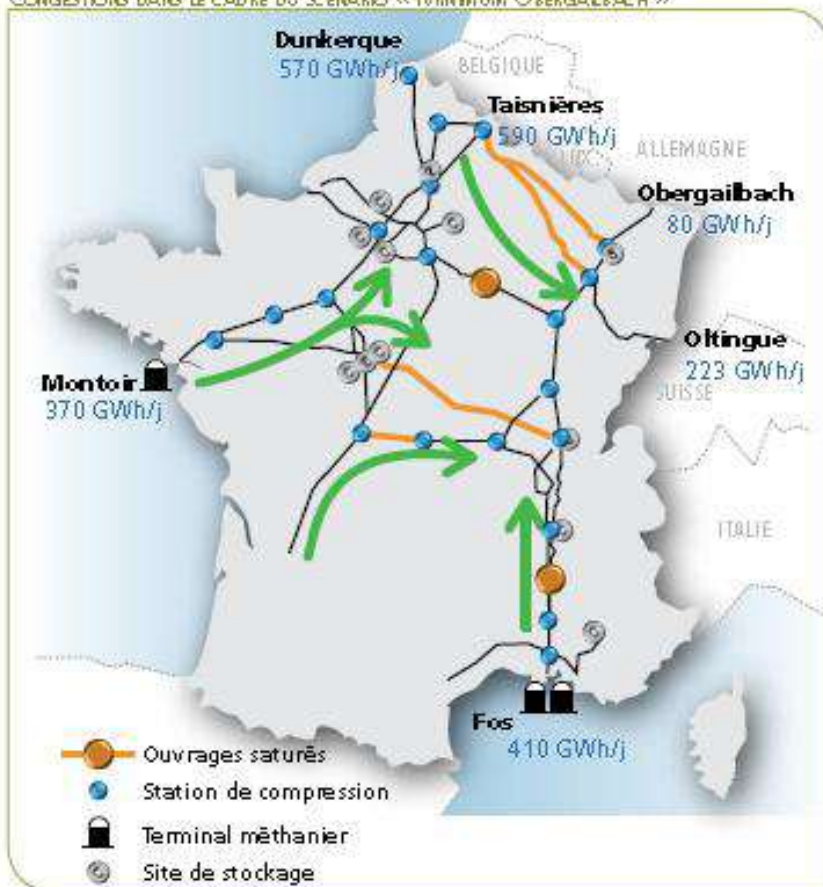
Vous retrouverez en page 35 et 36 de ce document GRTgaz, tous travaux envisagés sur la période 2011-2020.

Le cas breton, pour la CCCG de Landivisiau n’est mentionné nul part, dans cette liste grand travaux, c’est un petit chantier pour GRTgaz...

### Extrait d’un document interne GRTgaz



CONGESTIONS DANS LE CADRE DU SCÉNARIO « MINIMUM OBERGAILBACH »

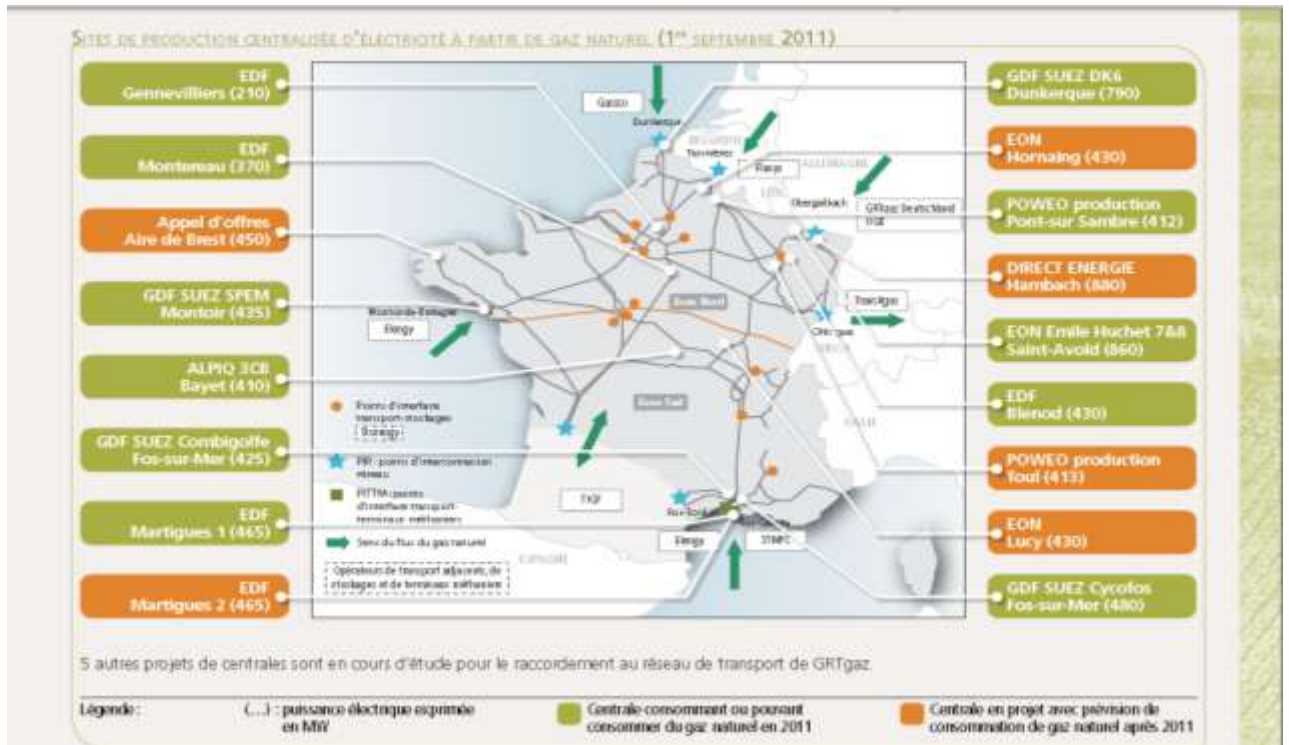


CONGESTIONS DANS LE CADRE DU SCÉNARIO « MINIMUM MONTOIR »



## 8. Implantation nationale des CCCG (projet et existant)

Npk : Selon GRTgaz, l'extension du port méthanier de Montoir de Bretagne, n'a aucun lien direct avec la CCCG de Landivisiau, cette extension servirait plutôt à irriguer les zones nord et est ...



### Adaptation des capacités d'entrée à partir du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne

L'opérateur du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne envisage deux extensions possibles du terminal dans les prochaines années.

La capacité annuelle du terminal pourrait passer dans une première phase de **10 Gm<sup>3</sup> à 12,5 Gm<sup>3</sup>** en 2014-2015 puis à **16,5 Gm<sup>3</sup> dans une seconde phase en 2017**. Une consultation du marché (phase non engageante) est actuellement menée par l'opérateur du terminal pour ces extensions.

Pour permettre l'émission sur le réseau des 2,5 Gm<sup>3</sup> supplémentaires en 2014-2015, la station de compression d'Auvers-le-Hamon (Sarthe) devra être renforcée (+ 10 MW).

Les ouvrages nécessaires pour permettre l'émission sur le réseau de GRTgaz de 16,5 Gm<sup>3</sup> par an à partir du terminal de Montoir-de-Bretagne en 2017 seraient les suivants, l'arc de Dierrey étant supposé réalisé :

- le doublement de l'artère du Maine (DN 1050) ;
- la canalisation Chémery - Dierrey ;
- le renforcement de la compression à Dierrey.



## 9. Programme des grands travaux et adaptations des gazoducs (Voir document complet GRTgaz Pj2)

Ouvrages à adapter ou à construire	Mise en service	Demande de capacités générant le renforcement	Statut de la décision
Adaptation de la station de compression d'Auvers-le-Hamon	2015	Accroissement de capacités d'entrée à partir du terminal de Montoir (+ 2,5 Gm³/an)	En cours
Artère du Clipon (19 km en DN 900)	2015	Raccordement du terminal de Dunkerque	En cours
Doublement des Hauts de France de Nedon à Cuvilly (123 km, DN 1200)			
Arc de Dierrey (308 km, DN 1200)			
Adaptation des interconnexions de Pitgam, de Cuvilly, de Dierrey et de Voisines			
Artère de Flandres (25 km de DN 900)	2015	Création de capacités de sortie vers la Belgique	En cours
Adaptation de l'interconnexion de Pitgam			
Canalisation Porto-Vecchio – Bastia (100 km, DN 400)	2015	Raccordement de la Corse	En cours
Canalisation Porto-Vecchio et Ajaccio (100 km, DN 400),			
Canalisation sous-marine Olbia – Porto-Vecchio (100 km, DN 600)			
Doublement de l'artère du Rhône, (220 km, DN 1200) et modifications des interconnexions de Saint-Avit et de Saint-Martin-de-Crau	2016	Renforcement du corridor Sud-Nord en Europe de l'Ouest	Décision de réalisation prise
Artère de liaison avec le Luxembourg (45 km, DN 500) et adaptation de l'interconnexion	2016	Accroissement des capacités de sortie vers le Luxembourg	En cours
Nouvelle station de compression à Champey et station de Morelmaison	2016	Accroissement des capacités de sortie vers la Suisse	En cours
Doublement de l'artère du Maine	2017	Accroissement des capacités d'entrée à partir du terminal de Montoir (+ 4 Gm³/an)	En cours
Nouvelle artère entre Chémery et Dierrey			
Renforcement de la compression de Dierrey			
Doublement de l'artère du Nord-Est entre Morelmaison et Voisines (80 km, DN 1050) et interconnexions de Morelmaison et Voisines	2017	Accroissement des capacités d'entrée à partir de la Suisse	En cours
Artère de liaison entre le terminal et Saint-Martin-de-Crau	2017	Raccordement d'un nouveau terminal à Fos	En cours
Canalisation de l'Est lyonnais			
Adaptation des interconnexions d'Étrez et Saint-Avit			
Fin du doublement de l'artère de Beauce			
Doublement partiel de l'artère de Bourgogne	2018	Accroissement des capacités d'entrée à partir du stockage de Manosque	En cours
Renforcement des compressions de Saint-Avit, d'Étrez et de Palleau			
Fin du doublement de l'artère de Bourgogne	2019/ 2020	Extension du terminal de Fos-Cavaou	En cours
Renforcement des compressions sur l'axe Saint-Martin-de-Crau - Voisines		Accroissement des capacités d'interconnexion entre la France et l'Espagne	
Création d'une station de compression à Montpellier			
Artère Caux-Roumois	2020	Raccordement du terminal d'Antifer	En cours

## 10. Calendrier de développement des capacités 2011-2020

(Voir document complet GRTgaz Pj2)

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE RÉALISATION

#### PRÉVISION DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS AU COURS DE LA PÉRIODE 2011-2020

Situation au 1 <sup>er</sup> janvier:	2011	2012	2013	2014	2015	À terme (selon les développements retenus par les opérateurs d'infrastructures adjacentes)
<b>Entrées en zone Nord</b>						
PIR <sup>1</sup> Dunkerque	585	585	585	570	570	570
PITM <sup>2</sup> Dunkerque					250	250 - 520
PIR Taisnières H	570	570	570	640	640	640
PIR Taisnières B	230	230	230	230	230	230
PIR Obergailbach	620	620	620	620	620	620
PITM Montoir	370	370	370	370	420	420 - 550
PITM Antifer						315
GRTgaz Sud → GRTgaz Nord	230	230	230	230	230	Fusion envisageable à l'horizon du plan
PIR Oltingue						100
<b>Sorties en zone Nord</b>						
PIR Oltingue	223	223	223	223	223	280
PIR France Belgique					100	100
PIR Luxembourg						40
<b>Entrées en zone Sud</b>						
PITM Fos	410	410	410	410	410	720 - 1 250 <sup>3</sup>
PIR TIGF → GRTgaz Sud	80	80	80	255	255	485
GRTgaz Nord → GRTgaz Sud	230	230	230	230	230	Fusion envisageable à l'horizon du plan
PIR Corse					20	20
<b>Sorties en zone Sud</b>						
GRTgaz Sud → TIGF	325	325	325	395	395	475

(1) PIR : point d'interconnexion des réseaux.

(2) PITM : point d'interface transport terminal méthanier.

(3) Capacité globale à Fos en fonction des développements de terminaux méthaniers qui seront décidés.